LES GAULOISES

Du même auteur

Le Sombre Abîme du temps. Mémoire et archéologie, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2008.

L'Art gaulois, photographies de Christophe Renault, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2010.

Nos ancêtres les Germains. Les archéologues français et allemands au service du nazisme (préface de Jérôme Prieur), Paris, Tallandier, 2012 ; coll. « Texto », 2015.

Mythes et symboles celtiques, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2016.

Le Pays des Celtes. Mémoires de la Gaule, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2018.

César contre Vercingétorix, Paris, Belin, 2019.

Ce qui est arrivé à Wounded Knee. L'enquête inédite sur le dernier massacre des Indiens, Paris, Flammarion, 2021 ; coll. « Champs Histoire », 2023.

Où est passé le passé. Traces, archives, images, avec Jérôme Prieur, Paris, Éditions La Bibliothèque, 2022.

Le passé est un événement. Correspondances de l'archéologie et de la littérature, avec Mireille Séguy, Paris, Éditions Macula, 2022.

Le Monde secret des Gaulois. Une nouvelle histoire de la Gaule (IXe s. av. J.-C.-Ier s. apr. J.-C.), Paris, Flammarion, 2024.

Laurent Olivier

LES GAULOISES

Des femmes libres face aux violences de la colonisation romaine

TALLANDIER

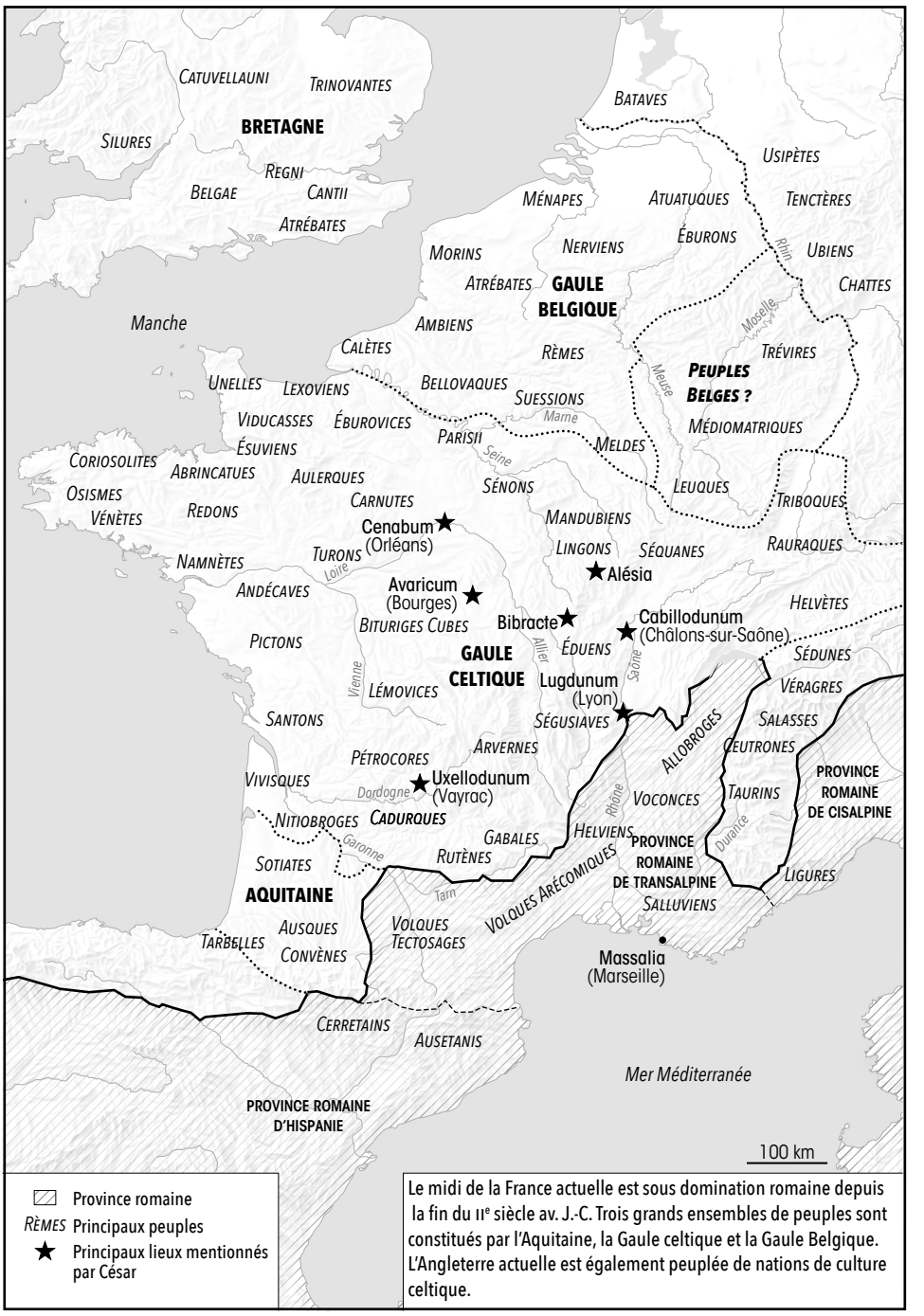
Cartographie : © Légendes Cartographie / Éditions Tallandier

© Éditions Tallandier, 2026
7, cité Paradis – 75010 Paris
www.tallandier.com

Aux Mères très bonnes
Aux Écoutantes
Aux Maîtresses
Aux Mères aimantes
Aux Reines
À celles qui n'ont pas peur
À celles qui sont fortes
(Dédicaces gauloises d'époque romaine)

Et aux femmes qui m'ont élevé
Eugénie, Marie-Claire et Anne

Les peuples de la Gaule à l'époque de la conquête de César



Le midi de la France actuelle est sous domination romaine depuis la fin du IIe siècle av. J.-C. Trois grands ensembles de peuples sont constitués par l'Aquitaine, la Gaule celtique et la Gaule Belgique. L'Angleterre actuelle est également peuplée de nations de culture celtique.

INTRODUCTION

Où sont les femmes ?

Elles sont de celles dont on ne remarque pas la présence. Tous les matins, Magdeleine traverse la Meuse avec son chien pour aller porter le lait aux gens de la ville. Tous les jours, elle passe sous les balcons d'une grosse maison bourgeoise où un jeune homme, qu'elle ne connaît pas, rêve de s'enfuir lui aussi. Mais ce jour-là, sa tournée achevée, elle file tout droit vers la gare, en serrant son argent dans la main ; au guichet, elle achète un billet pour Paris et monte dans le train, qui l'emporte. À la vitre embuée du wagon, elle voit défiler une quinzaine de gares, dont Reims, Épernay, Château-Thierry et puis Meaux. Le chien est rentré tout seul à la maison.

Dans le soir qui tombe, elle sort sur le parvis de la gare de l'Est, découvrant devant elle les fiacres noirs et le clapotement des sabots des chevaux sur le pavé. Elle voit la foule pressée des Parisiens sur le boulevard mouillé et, à ses pieds, « les cafés tapageurs aux lustres éclatants ». Alors elle va chez sa tante de Paris, qui l'hébergera le temps qu'elle trouve du travail. Quelques jours plus tard, son père et sa mère sont dans l'appartement minuscule, où elle s'est cachée dans le placard à balais en les entendant monter en soufflant dans l'escalier. À travers la mince cloison de bois, elle les entend qui supplient qu'on leur dise où est leur fille, en jurant que personne ne lui dira rien si elle rentre à la maison. Mais Magdeleine ne sort pas de sa cachette. Sa décision est prise.

Cette histoire, que ma mère m'a racontée, était celle de son arrière-grand-mère, devenue cuisinière à Paris, à des centaines de kilomètres de l'atmosphère morne et pesante de Charleville. Ma mère la tenait de sa grand-mère Marie, qui l'avait élevée. C'est l'histoire de quatre générations de femmes qui ont cherché à gagner leur autonomie dans des emplois en « ère » – d'abord comme cuisinière, puis couturière, et enfin secrétaire –, s'affrontant au silence, à l'absence ou parfois à la violence des hommes. Mais ne les craignant pas.

Celles que l'on ne voit pas

Je suis traversé par ces histoires, qui sont hantées par le spectre de celui dont on ne prononçait pas le nom, ce père violent et destructeur qui terrifiait la petite fille de 7 ans qu'était ma mère. Autant dire que je connais ces histoires qui sont les mêmes, partout, toujours. Ce sont les mémoires, terribles et banales, de la domination masculine ordinaire, qu'incarne la figure du *pater familias*, ce petit tyran domestique qui considère sa femme et ses enfants comme ses sujets – ou plus exactement ses possessions. J'ai grandi dans la proximité de ces femmes, courageuses mais pas toujours victorieuses, qui n'acceptaient pas de compter moins qu'un homme. J'étais à leurs côtés, silencieux et concentré, assemblant de petites figurines d'Indiens en pâte à modeler sur la table de la cuisine, dessinant des bateaux ou des châteaux, bercé par le staccato de la machine à coudre de ma grand-mère. Je n'écoutais pas les conversations des grandes personnes, mais je les entendais.

Car j'ai été modelé moi aussi par cette culture qui fait que, quoi qu'on en dise, les garçons ont le bon droit pour eux et les filles un peu moins. Ceux-là peuvent vivre leur vie de garçon sans trop s'embarrasser de questions, alors que les filles doivent toujours faire attention. Quelle légitimité aurais-je donc à parler d'elles, moi qui ne suis pas comme elles ? Car ce sont les

hommes, en effet, qui ont le plus souvent parlé à la place des femmes – en général pour les faire taire, en dévaluant à l'avance ce qu'elles pourraient dire. Il n'y a pas si longtemps encore, une épouse d'archéologue, pourtant chercheuse elle-même, était au mieux la documentaliste de son mari, ou celle qui travaillait sur des sujets connexes et moins valorisants que ceux auxquels se consacrait le grand homme dont elle accompagnait la carrière.

Certaines avaient d'ailleurs préféré se tenir à l'écart des hommes – souvent plus par nécessité que par choix personnel – mais avaient dû accepter, malgré tout, de ne pas recevoir la même reconnaissance scientifique que leurs collègues masculins, parfois moins brillants qu'elles. C'est le cas par exemple de Françoise Henry (1902-1982), grande spécialiste d'art celtique, qui, faute d'être acceptée à sa juste valeur en France, a choisi de s'exiler à Dublin, où elle a fondé l'histoire de l'art irlandais[1]. Son cas n'est pas isolé : de nombreuses autres chercheuses, comme elle, ont été reléguées dans l'ombre, dans les différents domaines des sciences ou de la création artistique.

Âge du Fer, âge des femmes ?

La période de l'âge du Fer, qui commence vers 800 av. J.-C. et s'achève brutalement avec la conquête de César, au milieu du Ier siècle av. J.-C., coïncide avec ce bref moment durant lequel les femmes deviennent particulièrement visibles dans les données archéologiques, aux VIe et Ve siècles av. J.-C. Elles portent des parures impressionnantes, sont investies pour certaines de pouvoirs surnaturels ou commandent à leur peuple, et deviennent des ancêtres fondatrices de lignées. Elles ne retrouveront plus jamais, par la suite, une telle présence et une telle attention dans les tombes. L'âge du Fer serait-il un âge des femmes ? En tout cas, les observateurs gréco-romains n'ont pu que constater qu'elles y occupaient une place très différente

de celle qu'elles avaient dans leurs propres cultures. Quel était donc le statut de ces femmes, et quels rôles jouaient-elles dans la société, notamment par rapport aux hommes ? Mais surtout, comment aborder ces relations de genre à partir des données éparses dont nous pouvons disposer ?

Si l'on constate en effet que la distinction de genre s'impose comme un invariant dans toutes les cultures qui se sont succédé depuis la « sortie des forêts » du Néolithique, il n'en demeure pas moins que cette différenciation du féminin par rapport au masculin a connu des formes très variables au cours du temps. Durant certaines périodes en effet, ou dans certaines cultures, les femmes se sont distinguées par la relative modestie de leur apparence, en comparaison de celle des hommes, alors qu'à d'autres moments elles se sont différenciées par une parure exubérante, faite pour être vue et remarquée. Ainsi, les distinctions de genre sont d'abord des constructions sociales qui s'enracinent dans l'idéologie de ces organisations collectives. Comme le montrent clairement aujourd'hui les études de genre, la place que la société reconnaît aux femmes est le pur produit de son fonctionnement économique, politique et social[2] : pour le dire autrement, on ne peut pas faire avancer la cause des femmes si ce n'est pas la société elle-même qui bouge dans son ensemble.

On ne peut donc pas séparer la question de la représentation des femmes de celle de l'organisation des sociétés auxquelles elles appartiennent. Et cet environnement est même ce qu'il importe le plus d'observer et d'analyser en détail si l'on veut saisir la place que les femmes peuvent y occuper. Or c'est précisément sur ce point qu'achoppent la plupart des études de genre en archéologie, qui sont impuissantes à atteindre le niveau du fonctionnement des sociétés anciennes – et en particulier celles qui ne connaissaient pas l'écriture. Les recherches archéologiques se heurtent ici à une limite infranchissable qui leur barre le passage vers les représentations

collectives qu'étudient les sociologues et les anthropologues des sociétés contemporaines.

À la rencontre des femmes celtiques et gauloises

La cause serait-elle donc perdue d'avance ? Pas nécessairement, si l'on considère que les développements actuels de l'anthropologie contribuent à dégager des règles et des logiques internes au fonctionnement des sociétés sans État, dont l'économie et la structure politique offrent des points de comparaison pertinents avec celles des communautés anciennes révélées par l'archéologie. Attentif aux conceptions juridiques des sociétés sans État, l'anthropologue Alain Testart (1945-2013) a beaucoup contribué à défricher ce domaine de la recherche qu'entretient aujourd'hui, à sa suite, Christophe Darmangeat[3]. Grâce à leurs travaux, on peut relire autrement les mentions des observateurs gréco-romains sur les sociétés celtiques et gauloises et déceler, en quelque sorte *entre les lignes*, des modes de fonctionnement économique, politique ou social que les auteurs de l'Antiquité n'avaient perçus que par contraste avec ceux de leur propre milieu[4].

En revanche, la place des femmes dans les cultures grecque et romaine est beaucoup plus transparente, dans la mesure où, contrairement aux cultures celtique et gauloise, on dispose à leur sujet d'une masse de documents historiques qui renseignent sur l'état de la société et ses transformations au cours du temps. Il existe donc de nombreuses études sur les femmes romaines ou, dans une moindre proportion, sur les femmes dans les provinces de l'Empire, comme en Gaule romaine[5]. Néanmoins, les chercheurs se sont peu intéressés, en général, au sort des femmes gauloises dans la « romanisation », et aux conditions dans lesquelles elles ont pu accueillir ce changement de culture qui leur était imposé de l'extérieur[6]. Ont-elles vécu cette transformation comme une amélioration générale de leurs

modes de vie, ou bien l'ont-elles perçue comme un traumatisme dans lequel elles perdaient leurs prérogatives ? Là encore, les conditions économiques et sociales sont déterminantes, car, selon leur position en haut ou en bas dans la société, ces femmes indigènes n'ont pas vécu les mêmes histoires.

Il s'agit, en somme, de prêter attention aux personnes dans leur milieu. Il est vrai que les données archéologiques sont anonymes et que les sources historiques anciennes, comme l'histoire romaine, n'accordent qu'une place marginale – surtout en ce qui concerne les femmes – à ces individus que les Romains considéraient comme barbares. C'est une caractéristique des histoires coloniales, dans lesquelles s'inscrit la romanisation de la Gaule, que de ne pas s'intéresser à ce que la conquête, puis la colonisation produisent sur les populations autochtones, et notamment à ce que les colonisés éprouvent[7]. Il s'agira ainsi de tenter d'aborder ces femmes celtiques et gauloises pour elles-mêmes, dans leur environnement social et culturel, par-delà les a priori et les idées reçues qui n'ont cessé d'être projetées sur elles. Est-ce encore possible aujourd'hui ? À défaut d'y parvenir, nous tenterons d'ouvrir d'autres perspectives, d'autres façons de voir et de penser cette histoire – à la fois perdue et refoulée – que celle écrite par les vainqueurs : cette histoire officielle dont nous avons hérité et que nous avons faite nôtre.

Celtes ou Gaulois ?

Il faut expliquer une précaution de langage avant de nous lancer dans cette enquête. Il sera question ici des populations celtiques *et* gauloises. Pourquoi introduire cette différence ? Les Gaulois n'étaient-ils pas eux-mêmes des Celtes ? En effet, c'est sous ce nom de Celtes que les peuples gaulois du centre et du midi de la Gaule se reconnaissaient, d'après les observateurs de l'Antiquité[8]. Mais l'archéologie a montré que d'autres peuples, que les Gréco-Romains n'identifiaient pas comme

Gaulois – tels les Germains, par exemple, ou les « Bretons » des îles Britanniques – partageaient avec eux la même « culture matérielle », comme disent les archéologues. Ils fabriquaient les mêmes types d'objets, créaient les mêmes images, développaient les mêmes styles, pratiquaient les mêmes rituels funéraires… Ils étaient donc de culture « celtique », comme leurs voisins gaulois, dirons-nous. Pour ne pas ajouter à la confusion, nous conserverons donc le qualificatif « gaulois » pour les peuples identifiés en tant que tels par les Romains et parlerons de populations « celtiques » pour leurs cousins d'outre-Manche ou d'outre-Rhin.

Mais les découvertes de l'archéologie ont montré également que cette vaste culture gauloise, ou celtique donc, qui s'étendait alors sur toute l'Europe n'est pas née de rien. Elle s'enracine en effet dans une autre culture d'extension européenne, dont elle tire en particulier ses structures sociales, qu'elle fera évoluer. Les archéologues l'identifient sous le nom de culture ou de civilisation de Hallstatt – du nom du site des Alpes autrichiennes où elle a pu être mise en évidence pour la première fois au XIX^e^ siècle[9]. Comment la qualifier alors ? Techniquement, c'est une culture « pré-celtique ». Aussi, et pour ne pas alourdir le propos, nous en parlerons également comme d'une culture « celtique » – parce que c'est ce qu'elle est déjà, au fond.

Mais assez parlé : il est temps maintenant d'embarquer.

Chapitre premier

Les maîtresses du sel de Marsal

Nous nous sommes approchés lentement du secteur des bassins, en avançant chaque année d'une dizaine de mètres au travers des couches d'alluvions marécageuses accumulées depuis plus de vingt-cinq siècles. Autrefois, c'est à cet endroit où était conduite la saumure tirée des puits à balancier, dont les hautes silhouettes noires se détachaient sur le morne horizon plat de la vallée. L'eau était partout, stagnante, dans une multitude de bras et de chenaux dans lesquels se reflétait le ciel changeant, prenant parfois soudain la couleur du plomb. Tout au long de la rivière se succédaient les ateliers de sauniers, que l'on reconnaissait, de loin, à leurs terrils rouges et à la fumée des fourneaux à sel qui chargeaient l'air de leur odeur épicée. Autour des constructions s'étendait le dessin réticulé des bassins à saumure, auxquels on accédait par des plates-formes de branchages jetées sur le sol régulièrement inondé à la sortie de l'hiver.

En s'évaporant sous l'effet du vent et de la chaleur des mois d'été, l'eau salée prenait une consistance mousseuse et presque huileuse, se teintant d'une variété de couleurs surprenantes qui passaient du vert au brun et au rouge sang. Par moments, la brise en apportait des senteurs d'iode, comme au bord de la mer. Il fallait commencer par porter la saumure à saturation – jusqu'à atteindre l'équivalent d'environ 350 g de sel par litre – d'abord en concentrant l'eau salée des puits par

des apports de sel issus du lavage des terres situées autour des sources salées. Les terres usées étaient rejetées autour de l'atelier, où elles formaient des monticules pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur. Puis la saumure mise à décanter était déplacée d'un bassin à l'autre jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment dense pour être bonne à mettre à cuire dans les fourneaux. On la transportait alors dans des réservoirs à l'intérieur de l'atelier. C'était un travail précis et délicat, qui nécessitait à la fois expérience et sens de l'observation.

Nous avons retrouvé les traces de ces spécialistes au fond et auprès des bassins : d'abord des restes de coupes, en bois ou en terre cuite, qui servaient à transvaser la saumure d'une cuve à l'autre, et surtout des fragments de gros anneaux tournés dans une belle roche noire d'aspect satiné. Des perles de colliers s'étaient perdues dans les rejets de terres lavées. Elles avaient été taillées dans de l'ambre rouge, ou encore des branches de corail qui avaient conservé leur beau rouge vermillon. Ainsi, c'étaient des femmes qui travaillaient là – et non des moindres. L'ambre était importé de la Baltique et le corail avait été pêché en Méditerranée, sans doute au large des côtes de l'Algérie ou de la Tunisie actuelles, où il est le plus abondant. Les gros anneaux de roche noire, que l'on portait au poignet, étaient beaux mais fragiles. Ils étaient façonnés dans une fine matière feuilletée, également importée, qui avait néanmoins l'inconvénient de se briser au moindre choc. Plusieurs anneaux avaient déjà été réparés, avant de se casser définitivement. Les femmes qui les portaient les avaient alors laissés sur place ; d'autres avaient enlevé leurs bracelets avant de se mettre au travail et en avaient égaré certains, que nous avons retrouvés tombés dans le sol boueux et piétiné autour des bassins.

Les femmes du sel

Ce sont les femmes de la haute société celtique de Lorraine qui portaient ce genre d'anneaux, et qui les ont emportés avec elles dans leurs tombes. Elles les passaient aux bras par paires, avec de gros bracelets baroques en bronze ciselé, ornés de fines nervures alternant avec de larges godrons anguleux. Ces parures étaient un signe d'appartenance sociale : elles étaient réservées aux femmes de la classe aristocratique, parmi laquelle s'illustrait la noblesse combattante. Il en existait des modèles de plus petite taille, conçus pour les petites filles prépubères de même origine sociale. Ces panoplies faisaient ainsi fonction de marqueurs ethniques ; celles-ci, par exemple, identifiaient au premier coup d'œil les femmes de la classe privilégiée des régions de la Lorraine et de la Sarre. Celles des pays voisins portaient d'autres types de bracelets ou d'anneaux, comme de l'autre côté des Vosges, dans les riches plaines d'Alsace.

Ces femmes n'étaient pas seulement riches, elles étaient également puissantes, à en juger par la main-d'œuvre qui était à leur service. À leur mort, elles étaient inhumées sous des tertres funéraires formant de grosses buttes circulaires, dont la construction représentait le déplacement, en moyenne, de plus d'une centaine de mètres cubes de terre ou de pierres. Cela mobilisait le travail de plusieurs dizaines de personnes, employées durant plusieurs semaines à décaper le sol alentour et à édifier le monticule, qui pouvait atteindre une quinzaine de mètres de diamètre sur une hauteur de près de 2 m.

Des travailleurs attachés à la personne de leur maître, ou maîtresse, étaient donc réquisitionnés pour cette tâche, qu'ils avaient le devoir d'effectuer. On remarque en effet que les volumes de matériaux déplacés pour l'édification des tumulus de ces individus de la classe dominante varient selon l'identité des personnes auxquelles ces monuments funéraires sont destinés. Dans les grandes nécropoles de tumulus de Lorraine,

comme à Clayeures ou Haroué (Meurthe-et-Moselle), ces volumes sont les plus importants pour les individus inhumés, au contraire de ceux qui ont été incinérés. Parmi les inhumés, les plus grandes masses de travail ont été investies à parité pour les femmes portant des parures métalliques et pour les hommes enterrés avec de l'armement – tels les guerriers cavaliers à épée, qui s'apparentent à une classe de « chevaliers ». Les uns et les autres appartenaient donc à la même strate sociale, les volumes mobilisés étant néanmoins plus importants, en général, pour les tombes masculines[1], qui atteignent en moyenne autour de 250 m^3. En revanche, ces hommes et ces femmes de la classe dominante sont enterrés chacun dans leur propre monument funéraire, ce qui indique que les femmes sont indépendantes des hommes et qu'elles possèdent, comme eux, leur propre entourage de travailleurs dépendants – quoique moins nombreux, dans son ensemble. La société celtique de cette période reste donc dominée par les hommes.

Le sel : une ressource dont personne ne peut se passer

Si l'on veut saisir le rôle économique qu'occupaient ces femmes qui faisaient fonctionner ces salines celtiques de Lorraine, il faut se pencher sur la valeur qu'avait alors le sel, comme sur les techniques utilisées pour le produire. Les sauniers de la vallée de la Seille – l'antique *Salia* – étaient prospères, car ils avaient le monopole d'une ressource vitale, que l'on ne trouve pas ailleurs, à des centaines de kilomètres à la ronde. Le sel est d'abord un complément indispensable à l'alimentation du bétail, qui ne trouve qu'une faible partie de ses besoins en sels minéraux dans le fourrage, particulièrement dans ces régions pluvieuses du nord-est de la France. Aussi, dès l'Antiquité, on avait remarqué que « rien ne stimule mieux que le sel l'appétit des moutons, du gros bétail et des bêtes de somme ; leur lait est plus abondant et le fromage même est

d'une qualité supérieure », comme l'écrit le naturaliste romain Pline l'Ancien au I^er^ siècle de notre ère[2]. Pour une année, les moutons et les chèvres ont besoin de 2 à 5 kg par tête, contre 20 à 30 pour les bovins et surtout aux alentours de 40 à 50 pour les chevaux à l'entraînement ou au travail. Sinon, dépourvus de sel, les animaux dépérissent et tombent malades, certains peuvent même en mourir.

Le sel est d'autre part un ingrédient essentiel pour la conservation des aliments, au moyen des salaisons. Jusqu'au développement des techniques de congélation, c'était d'ailleurs le principal mode de préservation de la nourriture, avec le fumage, d'emploi en revanche très limité. On salait la viande, et en particulier celle du bœuf et du porc, comme on pouvait conserver certains aliments dans la saumure. À l'instar de l'alimentation du bétail, les quantités nécessaires n'étaient pas négligeables : pour le salage du porc, il fallait compter un quart, environ, du poids de la viande en sel. Des quantités importantes de sel étaient également nécessaires pour la fabrication du fromage et le tannage des peaux. Quant aux besoins de l'alimentation humaine, ils étaient minimes : les êtres humains n'ont besoin en effet que de moins de 5 g de sel par jour, ce qui demeure infime par rapport à la consommation du bétail.

Ainsi, toutes les communautés agricoles, même les plus modestes, avaient besoin d'un approvisionnement régulier en sel qui représentait, en définitive, des volumes assez conséquents à l'année. Mais où trouver ce sel quand on habitait loin des côtes ? Les sources salées de la Seille sont une de ces oasis miraculeuses d'Europe continentale où le sel sourd spontanément du sol, à une concentration triple de celle de l'eau de mer de la Méditerranée. Ici, le toit des formations géologiques de sel gemme n'est enfoui qu'à une profondeur d'une soixantaine de mètres ; des failles profondes, s'enfonçant dans les dépôts de roches sédimentaires accumulées par-dessus, entraînent les eaux de surface au contact du sel fossile, qu'elles dissolvent. Puis la pression énorme des couches de calcaire et de marnes

fait remonter par capillarité la saumure en surface, laquelle s'épanche dans le fond de la vallée[3].

Qui avait la main sur le sel de la Seille régnait ainsi sur une clientèle considérable, d'autant qu'elle était captive puisqu'il n'y avait aucun concurrent direct. Les gisements de saumure les plus proches sont en effet à environ 300 km de là, dans le Jura et en Hesse et Bade-Wurtemberg, en Allemagne. Ils n'ont cependant pas la qualité des sources salées de la région de Marsal.

Une production hors norme hautement spécialisée

Les sauniers des environs de Marsal alimentaient donc un bassin de consommation qui s'étendait très largement au-delà d'un simple marché local. Des débris de production en terre cuite, fabriqués dans les salines de la vallée de la Seille, ont été retrouvés dans le nord de l'Alsace, à plus de 100 km de leur point d'origine[4]. Depuis la Seille, le sel de Lorraine pouvait encore être descendu par bateau jusqu'au confluent avec la Moselle, à Metz, où, à l'époque romaine, il était chargé sur des embarcations plus puissantes afin de poursuivre sa route jusque dans la région de Trèves.

Quels étaient alors les volumes de production des salines celtiques de la Seille ? Au VI^e^ siècle av. J.-C., à l'époque des maîtresses du sel de Marsal, une quinzaine de complexes de production, dont certains se déployaient sur plusieurs centaines de mètres de longueur, fonctionnaient à plein régime, répartis sur une longueur de plus de 10 km. Leur capacité de production est estimable en milliers de tonnes de sel par an[5]. Une fois allumés, les fourneaux pouvaient fonctionner en effet durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines d'affilée. La saumure portée à saturation y était mise à chauffer dans des bassines en terre cuite d'une contenance d'une trentaine de litres, dont on extrayait environ 9 kg de sel pur à chaque

cuite. Certains fourneaux fonctionnaient avec des batteries de douze bassines, soit une productivité d'une centaine de kilos. Des réservoirs de saumure saturée disposés à proximité permettaient de continuer à alimenter les bassines et évitaient ainsi d'avoir à éteindre les fourneaux pour les rallumer ensuite. C'était le combustible, en effet, qu'il ne fallait pas gaspiller, car, contrairement à l'eau salée, sa disponibilité n'était pas illimitée. En contrôlant la chauffe, chaque fourneau pouvait donc aisément produire plusieurs centaines de kilos de sel par saison.

Alors que les femmes se consacraient à la préparation de la saumure, les hommes s'occupaient de la conduite du feu, lequel devait être maintenu à une température stable, située autour de 600 °C, pendant des durées prolongées[6]. Ce sont probablement eux qui construisaient également les fourneaux, ils appartenaient certainement, eux aussi, à la classe supérieure de la société et effectuaient, comme les femmes, un travail particulièrement délicat. Lors du bouillage de la saumure, la chaleur ne devait ni diminuer ni brûler le fond des bassines, en stabilisant la température de chauffe aux alentours de 130 à 150 °C. Surtout, le sel n'apparaissait qu'à un certain moment, après la précipitation de carbonate et de sulfate de calcium, dont il fallait « dégraisser » la saumure quand l'eau salée avait été suffisamment réduite. Et si l'on poussait trop loin ou trop fort la chauffe de la saumure, des sels de sulfate de magnésium, impropres à la consommation, se formaient dans les bassines[7].

Les cristaux de sel extraits lors de cette opération pouvaient être conditionnés ensuite en pains de taille et de volumes normés. Ils étaient alors placés dans des moules en terre poreuse qui avaient été préalablement modelés sur des gabarits. Les chargements de godets à sel étaient disposés sur un second type de fourneaux, où ils étaient portés à une température de l'ordre de 250 °C[8]. Là encore, la construction de ces fourneaux à sel devait être réalisée par les hommes : ils assemblaient probablement les grilles de barres de terre cuite supportant les chargements de moules à sel, qu'ils fixaient au moyen de

boulettes d'argile fraîche modelées en forme de cales[9]. À l'issue de cette seconde opération, les moules étaient brisés pour libérer les pains de sel, sans doute par les mêmes opérateurs. Cette forme de produit fini pouvait partir ensuite à l'exportation.

Il existait ainsi une division de la chaîne de travail, qui allait de l'extraction de la matière brute à l'obtention du produit fini. La production du sel exigeait en effet de longues et fastidieuses interventions préparatoires. Il fallait tout d'abord extraire l'argile nécessaire à la fabrication des fourneaux et des éléments techniques dont ils étaient équipés, puis la préparer pour la modeler. Les barres de fourneaux et les moules à sel étaient produits en série et revêtus d'herbes – sans doute afin de leur permettre de résister plus facilement à une pré-cuisson, avant leur mise en place dans les fourneaux. Nous avons constaté qu'au cours du temps, les sauniers de la vallée de la Seille avaient développé des stratégies de rationalisation des processus de fabrication qui leur permettaient de produire plus de pièces – en particulier les barres de grilles de fourneau – avec moins d'argile et en moins de temps ; allant jusqu'à réduire finalement de plus de 80 % la dépense initiale de matière première[10].

L'obtention du combustible nécessaire à l'alimentation des fourneaux représentait un autre poste de travail préalable, qui requérait également le traitement de volumes considérables de matière première. En effet, les fourneaux à saumure consommaient à 75 % des essences de bois à haut pouvoir calorifique, comme le charme, le hêtre et le chêne, qui devaient être bûcheronnés sur les plateaux calcaires à la périphérie de la vallée[11]. Des forêts entières devaient être dévolues à l'approvisionnement des salines en bois de chauffe. Cette forte consommation d'essences forestières nobles était compensée par la récolte de bois de moindre qualité provenant de milieux ouverts ou humides qui étaient coupés sans doute dans l'environnement des ateliers. Les sauniers ont exploité ainsi de l'érable champêtre, du frêne ou du noisetier ; ils ont brûlé également du

pommier ou du poirier, comme de l'aulne, du saule ou encore de l'orme[12]. Là encore, nous avons observé que les maîtres sauniers avaient progressivement réduit la part de combustible nécessaire à leur production, d'abord en diminuant la taille des fourneaux à saumure, puis en limitant finalement l'usage du bois de chauffe à la seule obtention des pains de sel.

Producteurs et exécutants

Une main-d'œuvre importante devait être employée aux tâches répétitives et peu spécialisées qui consistaient en l'extraction, le transport et la mise en forme de ces matériaux essentiels à la production du sel qu'étaient l'argile et le bois. Ces travailleurs transportaient en outre la saumure tirée des puits dans des baquets, apportaient le combustible nécessaire aux fourneaux ou bien évacuaient sur les terrils les terres lavées avec les déchets de production des ateliers. Contrairement aux opulentes « maîtresses du sel », cette classe de travailleurs pauvres n'a laissé aucune trace directe de sa présence dans les ateliers. Ainsi, parallèlement à une division sexuelle du travail spécialisé, qui était réservé à la classe dominante, il existait de toute évidence une division sociale de l'activité de production, au sein de laquelle le travail non spécialisé était dévolu aux classes inférieures de la société. La strate dominante produisait, alors que la strate dépendante exécutait. L'une, minoritaire, avait le pouvoir de créer de la richesse – dont une part lui revenait –, tandis que l'autre, pourtant majoritaire, en était exclue. La société des sauniers était donc inégalitaire.

La production du sel était une activité saisonnière. Durant la saison froide, quand les sources salées étaient fréquemment inondées, les installations étaient mises au repos. Lorsqu'elles étaient remises en service, les fourneaux et les bassins étaient réparés pour fonctionner à nouveau. Les sauniers réenduisaient

notamment les chambres de chauffe – parfois jusqu'à une douzaine de fois –, ce qui donne une idée de la durée d'utilisation des fourneaux à saumure. Entre-temps, hors saison, ils consacraient leur temps libre à des artisanats spécialisés, qui étaient liés à leur spécialité : les arts du feu. Dans un de leurs habitats, implantés à proximité de l'atelier de Burthecourt à Salonnes (Moselle), nous avons trouvé un creuset en terre cuite ayant servi à couler du bronze, ainsi que des scories de forge et des battitures, qui sont des éclats produits par les coups de marteau sur les pièces de fer chaudes[13].

Ces restes d'activité métallurgique indiquent que les sauniers fabriquaient des petits objets en bronze – comme des fibules servant à agrafer les vêtements – ainsi que des objets finis en fer, qui étaient produits à partir de matière première importée : des armes ou des outils, peut-être ? Deux dépôts de lingots de fer datant de la même période proviennent d'ailleurs de Marsal[14] ; ces grosses pièces, conditionnées en forme bipyramidale, confirment que du fer brut parvenait bien sur les sites de production de sel de la vallée de la Seille pour y être transformé. Les communautés de sauniers pratiquaient également le filage et le tissage, de même que la fabrication des anneaux en roche noire, dont la provenance de la matière première est encore inconnue[15]. Ils travaillaient semble-t-il également le corail. Au-delà de leur propre communauté, tous ces produits de luxe étaient manifestement destinés à une clientèle de statut privilégié.

Dominants et dominés

Mais qu'en est-il des femmes ? On peut penser qu'elles étaient représentées dans ces deux catégories d'opérateurs constituées de producteurs spécialisés et de travailleurs sans spécialité. Souvent pratiqué par les femmes, le tissage était notamment une activité de prestige, tout comme la production d'objets

de luxe en métal, essentiellement dévolue aux hommes. Ce n'était pas le cas des travaux d'extraction et de transport de la matière première, que réalisaient les manœuvres non spécialisés. Il n'est pas certain d'ailleurs que leur activité ait fait l'objet d'une division genrée aussi nette que celle de la classe dominante des producteurs. Dominants et dominés vivaient probablement ensemble, sans doute dans des espaces séparés. Alors que les premiers avaient droit à une sépulture, dans une nécropole qui leur était réservée, sur les coteaux dominant la vallée, les autres ne quittaient en réalité jamais l'atelier ; leurs restes, en effet, ont fini en partie dans les épandages de déchets.

Nous en avons trouvé dans les différents ateliers que nous avons fouillés, à l'état de pièces erratiques. Certains os avaient été décharnés, pour trancher les attaches musculaires, et la plupart brisés à l'état frais et rognés ensuite par les chiens errants ou certains rongeurs[16]. Les cadavres de ces gens auxquels on ne reconnaissait pas d'humanité avaient donc été abandonnés à l'extérieur, mais on s'était appliqué à les démembrer, sans doute pour les faire disparaître sans se donner la peine de les inhumer comme de vrais morts[17]. Les sauniers s'étaient même servis d'un fragment de fémur, qu'ils avaient trouvé dans les déchets de leur atelier, pour s'en faire un outil : l'os avait été rogné auparavant par les animaux, qui l'avaient abandonné[18].

Cette main-d'œuvre dépendante, employée au service des maîtres et des maîtresses des salines, était apparemment très diverse. Parmi ces ossements humains épars, nous avons trouvé aussi bien des restes de jeunes gens que d'adultes, d'individus masculins que féminins, et même d'enfants, que l'on faisait manifestement travailler avec eux. Dans une fosse à déchets d'un des ateliers de Marsal, on avait jeté ainsi le crâne d'un enfant de 6 à 9 ans, dont la mâchoire et une partie des os se sont brisés à cette occasion. Le corps avait donc été préalablement exposé pendant un temps sans doute assez long, où il s'était desséché, avant de finir en terre ; d'autres corps d'adultes avaient été en revanche clairement décharnés, à l'aide

d'instruments tranchants. Durant sa courte existence, le petit avait souffert d'anémie grave, provoquée par une carence en fer due sans doute à une mauvaise alimentation et à la présence de parasites intestinaux[19].

Qui étaient ces gens ? Certains de ces individus, que l'on jugeait indignes de bénéficier d'une sépulture, pourraient avoir été des prisonniers de guerre ou des personnes enlevées à l'occasion de razzias visant des communautés ennemies.

L'économie des sauniers

Exerçant une activité de production très spécialisée, les sauniers de la vallée de la Seille formaient une communauté particulière, distincte de celle des artisans. Ils vivaient en effet à part, séparés du reste des communautés agricoles, avec leur main-d'œuvre captive ; ils habitaient près de leurs ateliers installés au voisinage des sources et des puits salés, dans la vallée. Leurs habitats jouxtaient les terrils et les fourneaux, repliés sur des zones situées hors d'atteinte des inondations saisonnières de la Seille. En été, quand la plus grande part de la population locale était occupée aux moissons, les maîtres et maîtresses du sel, avec leurs travailleurs dépendants, étaient occupés aux bassins et aux fourneaux des semaines durant. Le travail d'extraction de cette précieuse denrée les dissociait du monde rural dont ils étaient pourtant issus.

Les communautés de sauniers n'en étaient néanmoins pas complètement détachées[20]. Planter les semis, entretenir les plantations, récolter ou cueillir les éléments comestibles parvenus à maturation : toutes ces activités étaient sans doute pratiquées de préférence par les femmes des communautés agricoles établies aux alentours des ateliers de sauniers. Elles travaillaient aux champs, où étaient cultivées cinq espèces de blé, comme l'orge vêtue, l'épeautre, l'amidonnier, le millet et l'engrain. Elles entretenaient des jardins, où elles cultivaient

des lentilles et des plantes oléagineuses, tels la camélide et le pavot somnifère. Avec les enfants, elles partaient en forêt cueillir les fraises des bois et les noisettes.

Les sauniers recyclaient par ailleurs des déchets issus des récoltes de céréales, dont ils se servaient pour revêtir leurs éléments techniques en argile modelée, utilisés dans la fabrication des fourneaux à sel – comme les barres de grilles de chargement de moules à sel et les godets eux-mêmes. Outre des feuilles d'herbes coupées dans les prés, ils employaient des débris d'orge vêtue, de blé et d'épeautre[21]. Les travailleurs des salines de Marsal étaient donc probablement polyvalents, du moins certains d'entre eux – sans doute les moins spécialisés – travaillaient-ils en relation étroite avec les cultivateurs. Et peut-être étaient-ils eux-mêmes en partie des ouvriers agricoles employés temporairement aux salines. Modeler la terre et façonner des pots était une activité généralement dévolue aux femmes et sans doute était-ce une main-d'œuvre féminine qui produisait en série ces moules à sel et ces barres de fourneaux.

La fraction supérieure des communautés de sauniers mangeait régulièrement de la viande, principalement du bœuf, du mouton et du porc. Le cheval et le chien pouvaient être consommés de manière marginale, de même que la faune chassée, comme le sanglier[22]. Les carcasses étaient débitées sur place, les sauniers ne laissant que des déchets de boucherie jetés sur les terrils avec les déchets de production des ateliers. On constate en effet que les parties riches en viande (comme l'épaule ou le jarret) sont généralement absentes des restes osseux animaux abandonnés dans les ateliers ; tandis que les parties de corps qui en comportent le moins sont les mieux représentées, tels les bas de pattes et les éléments de rachis ou du crâne[23]. La présence parmi les déchets de consommation des ateliers de restes de coq – animal encore exceptionnel à cette époque – confirme que les maîtres et maîtresses des salines bénéficiaient d'un statut social privilégié[24].

Quel était d'ailleurs le modèle économique de ces communautés, largement dépendantes de leur environnement agricole, pour assurer leur subsistance ? Les sauniers devaient être approvisionnés de l'extérieur pour satisfaire leurs besoins en alimentation, mais aussi en outillage et en main-d'œuvre. Une partie du bétail consommé, en particulier les cochons, était en effet d'origine non locale, comme l'ont montré les analyses isotopiques du soufre et du strontium contenus dans leurs os. Certains de ces animaux proviennent de régions à substrat granitique riche en rubidium, qui pourraient se situer dans le massif des Vosges, à plus d'une cinquantaine de kilomètres de la vallée de la Seille[25]. C'est précisément de cette région qu'étaient importées les meules à grain utilisées pour réduire les céréales en farine : leur analyse a révélé qu'elles ont été extraites des carrières de rhyolite de La Salle (Vosges), à une soixantaine de kilomètres des ateliers de Marsal[26].

Les travailleurs du sel

Par leur mode de vie et leurs méthodes de travail, les sauniers de Marsal sont les plus proches voisins d'une communauté de producteurs de sel établie à près de 700 km de la vallée de la Seille, dans les Alpes autrichiennes. Un groupe de plusieurs centaines de personnes y est alors installé dans une haute vallée dominant un profond lac glaciaire, à plus de 800 m d'altitude. Les mineurs ont percé la montagne par des galeries s'enfonçant à plus de 200 m de profondeur, pour accéder aux bancs de sel gemme, qu'ils exploitaient dans des chambres d'abattage pouvant atteindre 20 m de hauteur. Vers la fin des années 670 av. J.-C., des coulées de boue massives ont obstrué les puits de mine, mais l'exploitation a pu reprendre, en abandonnant les chambres désormais comblées de débris pour s'enfoncer davantage encore vers les formations les plus profondes.

Notes

Notes de l'introduction, p. 9

1. Ginoux, Nathalie et Laurent Olivier, *Les Images et les Formes. Françoise Henry (1902-1982) : les héritages d'une œuvre pionnière*, Paris, Centre André-Chastel, 2026.
2. Guillaumin, Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, éditions Côté femmes, 1992 ; Falquet, Jules, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race », dans Elsa Dorlin (dir., avec la collaboration d'Annie Bidet-Mordrel), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p. 71-90 ; *id. La Combinatoire straight. Colonialisme, violences sexuelles et Bâtard.es du capital*, Paris, Éditions Amsterdam, 2025.
3. Testart, Alain, *Éléments de classification des sociétés*, Paris, Errance, 2005 ; *id.*, *Avant l'histoire. L'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2012 ; Darmangeat, Christophe, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était. Aux origines de l'oppression des femmes*, Toulouse, éditions Smolny, 2022. ; *id.*, *Casus belli. La guerre avant l'État*, Paris, La Découverte, 2025.
4. Olivier, Laurent, *Le Pays des Celtes. Mémoires de la Gaule*, Paris, Seuil, 2018 ; *id.*, *Le Monde secret des Gaulois. Une nouvelle histoire de la Gaule (IX^e^ s. av. J.-C.-I^er^ s. apr. J.-C.)*, Paris, Flammarion, 2024.
5. Pelletier, André, *La Femme dans la société gallo-romaine*, Paris, Picard, 1984 ; Gourevitch, Danielle et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, *La Femme dans la Rome antique*, Paris, Hachette littératures, 2001 ; Rémy, Bernard et Nicolas Mathieu, *Les Femmes en Gaule romaine. I^er^ siècle av. J.-C. V^e^ siècle apr. J.-C.*, Paris, Errance, 2009.
6. Le terme « romanisation » a été introduit à l'origine en 1885 par l'historien allemand Theodor Mommsen, puis utilisé ensuite pour identifier le processus de « civilisation » introduit par les autorités romaines auprès des populations indigènes d'Europe continentale et de Grande-Bretagne.

Nous emploierons ce terme sans préjuger de la « supériorité » de la culture romaine sur les cultures indigènes ayant été « romanisées » pour identifier un phénomène d'acculturation accompagnant la soumission à Rome des peuples autochtones de culture gauloise ou celtique. Et nous emploierons le terme de « romanisation » entre guillemets lorsqu'il sera appréhendé comme un processus de « civilisation » des cultures « barbares » autochtones.
7. L'archéologue Jean-Jacques Hatt (1913-1997) est l'un des premiers à avoir abordé la romanisation de la Gaule sous l'angle du colonialisme, voyant dans la Gaule romaine le résultat d'une « entreprise coloniale réussie, dont le colonisé comme le colonisateur ont finalement tiré le plus grand profit » (HATT, Jean-Jacques, *Histoire de la Gaule romaine [120 avant J.-C.-451 après J.-C.]. Colonisation ou colonialisme ?*, Paris, Payot, 1966, p. 13).
8. Strabon, *Géographie*, IV, 1.
9. La culture européenne de Hallstatt correspond à la période dite du premier âge du Fer (environ 800-475 av. J.-C.). La culture gauloise et celtique à laquelle elle donne naissance correspond quant à elle au second âge du Fer (env. 475-50 av. J.-C.), que les spécialistes appellent également culture de La Tène, du nom du site du lac de Neuchâtel, en Suisse, où elle a été identifiée pour la première fois à la fin du XIX^e^ siècle.

Notes du chapitre premier, p. 17

1. BEAUPRÉ, Jules et Jules VOINOT, « La station funéraire du Bois de la Voivre », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, LXIII, 1913, p. 501-536 ; OLIVIER, Laurent et Bruno WIRTZ, « Pareto chez les Protos. Trois petits essais d'archéologie iconoclaste », dans DAUBIGNEY, Alain (dir.), *Fonctionnement social du premier âge du Fer. Hypothèses et opérateurs pour la France*, actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier (Lons-le-Saunier, 1990), Lons-le-Saunier, Musée archéologique de Lons-le-Saunier, 1993, p. 131-17.
2. Pline, *Histoire naturelle*, XXXI, 41.4.
3. BOURGEOIS, Bernard, José PERRIN et Bernard FEUGA, « Cartographie 3D de l'interface eau douce/eau salée par méthode électromagnétique héliportée sur le bassin salifère de la Seille », *Revue française de géotechnie*, 106-107, 2004, p. 145-156.
4. THIERRIN-MICHAEL Gisela, « Analyses de quelques éléments de briquetage en terre cuite provenant de la vallée de la Seille et d'Alsace », dans OLIVIER, Laurent (dir.), *Marsal « la Digue » (Moselle). Fouille programmée. Campagne 2013*, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2013, p. 195-204.

5. Olivier, Laurent, « Le Briquetage de la Seille (Moselle) : premiers résultats d'un programme de reconnaissance archéologique d'un complexe d'ateliers du sel de l'âge du Fer en Lorraine », *Antiquités nationales*, 35, 2003, p. 245.
6. Crovisier, Jean-Louis, « Analyses chimiques des briquetages de Marsal « *Pransieu* » : résultats préliminaires », dans Olivier, Laurent (dir.), *Le « Briquetage de la Seille » (Moselle). Prospection thématique. Campagne 2004*, Saint-Germain-en-Laye, musée des Antiquités nationales, 2004, p. 155-162 ; Genevey, Agnès et Yves Galley, « Rapport préliminaire sur les résultats archéomagnétiques obtenus à partir d'échantillons d'éléments techniques du Briquetage de la Seille », dans Olivier, Laurent (dir.), *Le Briquetage de la Seille (Moselle). Campagne de Prospection thématique 2004*, *op. cit.*, p. 106-109.
7. Laszlo, Pierre, « Analyse chimique du sel de Marsal et ce qu'elle implique », dans Olivier, Laurent (dir.), *Le Briquetage de la Seille (Moselle). Campagne de prospection thématique 2004*, *op. cit.*, p. 163-175.
8. Genevey, Agnès et Yves Galley, « Rapport préliminaire sur les résultats archéomagnétiques obtenus à partir d'échantillons d'éléments techniques du Briquetage de la Seille », art. cité, p. 108.
9. Dans les salines de l'âge du Fer de l'est de l'Angleterre, l'analyse des empreintes digitales imprimées sur les éléments techniques entrant dans la construction des fourneaux (éléments de liaison en argile modelée, supports de moules à sel de type « piédestal ») a montré que ces pièces avaient été réalisées par des jeunes gens de plus de 16 ans associés à des hommes adultes (Laing, Meredith, « Who Made the White Gold? Exploring the Demographics of Iron Age Salt Production in England through Fingerprint Analysis », *Proceedings of the Prehistoric Society*, 88, 2022, p. 79-96).
10. Olivier, Laurent, « Nouvelles recherches sur le "Briquetage de la Seille" (Moselle) : une exploitation proto-industrielle du sel à l'âge du Fer », *Antiquités nationales*, 32, 2000, p. 160-161.
11. Austin, Phil, « Analysis of wood charcoal macro-remains from Iron Age drying kilns excavated at Marsal (Moselle) », dans Olivier, Laurent (dir.), *Le Briquetage de la Seille (Moselle). Campagne de Prospection thématique 2005*, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2005, p. 227-252 ; Duseau, Chloé, « Étude carpologique de l'atelier de sauniers du « Pransieu A2 » à Marsal (Moselle) : analyse des échantillons prélevés en 2015 et 2016 », dans Olivier, Laurent (dir.), *Marsal « La Digue » (Moselle). Campagne de fouille programmée 2017*, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2017, p. 143-164.
12. Austin, Phil, « Analysis of wood charcoal macro-remains from Iron Age drying kilns excavated at Marsal (Moselle) », art. cité. ; Duseau, Chloé,

« Étude carpologique de l'atelier de sauniers du « Pransieu A2 » à Marsal (Moselle) : analyse des échantillons prélevés en 2015 et 2016 », art. cité.
13. Le Carlier, Cécile, Marc Leroy et Paul Merluzzo, *Salonnes 2005 « Burthecourt ». Rapport d'étude de déchets métallurgiques*, Jarville, Laboratoire d'archéologie des métaux, UMR 5060 du CNRS, 2006.
14. Bertaux, Jean-Paul, « Deux dépôts de lingots bipyramidaux découverts à Marsal (Moselle) », dans Collectif, *La Lorraine antique. Villes et villages. 30 ans d'archéologie*, Metz, Musées de Metz, 1990, p. 123.
15. Baron, Anne, « Rapport d'étude sur les objets en roche noire découverts sur le site de Marsal « la Digue » (Moselle) », dans Olivier, Laurent (dir.), *Marsal « la Digue » (Moselle). Fouille programmée. Campagne 2012*, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2012, p. 165-168.
16. Charlier, Philippe, *Rapport ostéo-archéologique. Ossements provenant de Marsal (campagne de fouille 2010)*, Garches, Service de médecine légale, 2010, p. 5 et fig. 9-10 ; Meyer, Christian, « Osteological Analysis of Disarticulated Skeletal Remains from Marsal "Pransieu A2" (2014) », dans Olivier, Laurent (dir.), *Marsal « Pransieu » (Moselle). Fouille programmée. Campagne 2014*, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2014, p. 169-172.
17. Ou bien s'agit-il de restes provenant d'actes de cannibalisme, dans la mesure où ces ossements ont été découverts mêlés aux restes de boucherie des ateliers ?
18. Arteta, Julie, *Étude fonctionnelle sur les objets en os humain de l'atelier de sauniers de Marsal (Moselle) ; recherches préliminaires*, mémoire de master 2 soutenu à l'université de Bourgogne sous la direction de Stephan Wirth, Dijon, 2015.
19. Meyer, Christian, « Osteological Analysis of Disarticulated Skeletal Remains from Marsal "Pransieu A2" (2014) », art. cité.
20. Remor, Guilherme et Julian Wiethold, « Marsal (Moselle) "La Digue", campagne de fouille 2011. Suite de l'étude des macrorestes végétaux imbibés et carbonisés provenant des structures du premier âge du Fer (Hallstatt D1) », dans Olivier, Laurent (dir.), *Marsal « la Digue » (Moselle). Fouille programmée. Campagne 2011*, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2011, p. 56-80 ; *id.*, « Marsal (Moselle) « La Digue », campagne de fouille 2010. Rapport préliminaire des macrorestes végétaux imbibés et carbonisés provenant des structures du premier âge du Fer (Hallstatt D1) », dans Olivier, Laurent (dir.), *Marsal « la Digue » (Moselle)*, *op. cit.* ; Duseau, Chloé, « Étude carpologique de l'atelier de sauniers du « Pransieu A2 » à Marsal (Moselle) : analyse des échantillons prélevés en 2015 et 2016 », dans Olivier, Laurent (dir.), *Marsal « La Digue » (Moselle). Campagne*

de fouille programmée 2017, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2017, p. 143-164.
21. MURPHY, Peter, « Note sur la détermination des empreintes végétales conservées sur les éléments techniques du Briquetage de la Seille », dans OLIVIER, Laurent (dir.), *Le « Briquetage de la Seille » (Moselle). Prospection thématique et sondages de vérification des anomalies géomagnétiques. Campagne 2002*, Saint-Germain-en-Laye, musée des Antiquités nationales, 2002, p. 72.
22. JOUANIN, Gaëtan, « Étude archéozoologique du site de Marsal "Pransieu A2" Hallstatt D1 », dans OLIVIER, Laurent (dir.), *Marsal « Pransieu » (Moselle). Fouille programmée. Campagne 2017*, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, 2015, p. 163-168.
23. LENA, Alex, « Étude archéozoologique des gisements de l'âge du Fer du Briquetage de la Seille », dans OLIVIER, Laurent (dir.), *Le Briquetage de la Seille (Moselle). Campagne de prospection thématique 2005*, Saint-Germain-en-Laye, musée des Antiquités nationales, 2005, p. 253-269 ; JOUANIN, Gaëtan, « Étude archéozoologique des sites de Marsal "Pransieu A2", "Pransieu D1" et "Pransieu D2". Hallstatt D1. La Tène récente et gallo-romain », dans OLIVIER, Laurent (dir.), *Marsal « Pransieu » (Moselle)*, *op. cit.*
24. *Ibid.* L'espèce *Gallus gallus* est domestiquée à l'origine en Asie du Sud-Est dès le début du VII^e^ millénaire ; elle se diffuse ensuite en Europe continentale principalement dans le courant de l'âge du Fer, au I^er^ millénaire avant notre ère.
25. JAY, Mandy, Janet MONTGOMERY et Jane EVANS, *2011 Report on the Isotope Analysis of the Iron Age animal skeletal material from la Digue, Marsal (France)*, s.l., universités de Sheffield, Bradford et Durham, 2011.
26. LAGADEC Jean-Paul, *Les Meules en rhyolite des « Fossottes ». Mille ans de production de meules en rhyolite du site lorrain des « Fossottes » à La Salle (Vosges). 6^e^ siècle av. J.-C., 4^e^ siècle apr. J.-C.*, Saint-Dié, Société philomatique vosgienne, hors-série n° 4, 2007.